

7 BONNES RAISONS DE PASSER L'EXAMEN PMP®

Après en avoir pris connaissance vous
n'hésitez plus !

Préparé par 





LA CERTIFICATION PMP® EN QUELQUES MOTS

La certification PMP® (Project Management Professional) a été créée par le PMI (Project Management Institute). Cette certification individuelle est **destinée aux chefs de projet qui ont pour objectif de consolider leurs compétences tout en apprenant de nouvelles pratiques du management de projet**. Quoi de mieux pour affronter les nouveaux challenges relatifs à la gestion de projet ?

Bien qu'elle soit connue et reconnue dans le monde entier, elle n'est pas accessible à tous. En effet, **l'inscription à l'examen requiert des prérequis**. Le **niveau d'étude ainsi que l'expérience sont inévitables** pour prétendre à la certification PMP®. C'est en partie ce qui constitue sa valeur. Si tout le monde pouvait l'obtenir, à quoi bon investir du temps et de l'argent pour la passer ?

Maintenant que les présentations sont faites, il est temps de vous expliquer pourquoi il est indispensable de passer cette certification plutôt qu'une autre.

UN STANDARD RECONNU DANS LE MONDE ENTIER

La certification PMP® doit une partie de son prestige à son créateur le PMI, qui est une association d'envergure internationale relayée dans de nombreux pays. Elle élabore des standards relatifs au management de projet dans différents domaines et délivre des certifications dans plus de 180 pays. A ce jour, **plus de 5 000 personnes** sont membres actifs du PMI en France.



Dédiée à des managers de projets actuels ou en devenir, elle est **extrêmement recherchée par les entreprises mais aussi de plus en plus demandée par les recruteurs** qui ont pleinement conscience de sa valeur.

Il a été **prouvé que les titulaires de ce titre sont plus efficaces et productifs**. De plus, ils s'accordent sur les mêmes méthodes de travail que leurs confrères et sont donc plus aptes à **travailler en équipe**.

Par ailleurs, **les plus grandes enseignes ont déjà recours à ce « langage universel »**. Parmi ces géants on retrouve notamment...



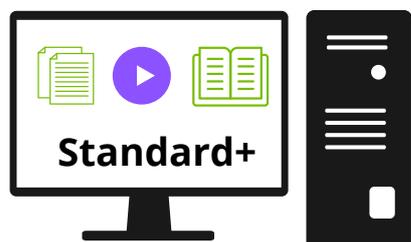
McKinsey
& Company



Ils ne sont pas les seuls à l'avoir adoptée ; il existe une multitude d'autres entreprises à plus petite échelle qui ont recours à cette qualification. En effet, **la certification PMP® ne nécessite pas un nombre de salariés ou un chiffre d'affaires conséquent pour être pertinente**.

UN ACCES A UNE BASE DE CONNAISSANCES SANS CESSE ACTUALISEE

L'apprentissage perpétuel est également un autre avantage non-négligeable de la Certification PMP®. **Le domaine de la Gestion de projet étant en constante évolution, être certifié PMP® donne accès à de nombreuses ressources d'informations et d'apprentissage.** Cette certification vous invite également à participer à des événements et conférences du PMI afin de mettre continuellement à jour vos connaissances.



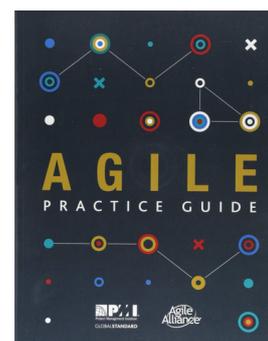
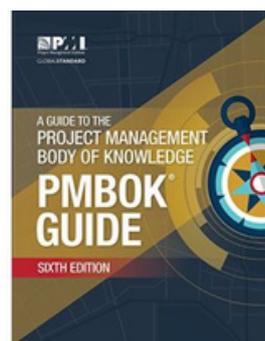
L'adhésion en tant que membre du PMI donne par ailleurs accès à une base de documents en ligne continuellement actualisée.

Sur cette plateforme on retrouve des vidéos, des retours d'expériences, des bonnes pratiques, des modèles de documents, etc... du **PMI sur la gestion de projet, la gestion de programme, la gestion de portefeuille, l'agilité, ... C'est le fruit d'une capitalisation menée depuis de nombreuses années par des responsables de projets.**

Le PMI publie également de nombreux ouvrages qui font aujourd'hui référence dans le monde du management de projet. De nouvelles versions sont régulièrement publiées.

Les plus connus sont :

- Le **PMBok** qui met en avant les principes et les bonnes pratiques du management d'un projet. Il s'agit d'un ouvrage qui a longtemps été utilisé en tant que livre de référence pour les examens visant à obtenir la certification PMP®.
- L'**Agile Practice Guide** qui décrit les valeurs et les techniques utilisées sur des projets agiles.



Cette base de connaissances est **continuellement actualisée** afin de donner aux acteurs projet **des outils adaptés qui vont de la gestion de projet classique à l'agilité à l'échelle.**

La **Certification PMP®** permet d'**avoir une vue d'ensemble de la gestion de projet** et vous donne les **clés pour choisir par la suite d'approfondir vos connaissances, de vous spécialiser** sur une technique, une approche, un domaine de la gestion de projet.

UNE CERTIFICATION UNIVERSELLE

La certification PMP® est essentielle et peut être utilisée **dans n'importe quel domaine lorsque le projet s'y prête. En effet**, on retrouve aujourd'hui de nombreux chefs de projets certifiés PMP® dans tous les domaines d'application, le bâtiment, l'industrie automobile, l'IT, ...

Tous les types de projets sont également concernés. Les bonnes pratiques enseignées lors de la préparation à l'examen et les acquis validés lors de la certification PMP® sont relatifs à de bonnes pratiques que l'on peut mettre en œuvre sur des projets classiques, agiles ou hybrides.

L'enseignement **PMP® concerne tous les projets quelle que soit leur envergure**. Une capitalisation qui se traduit notamment par la **mise en œuvre de bonnes pratiques et l'utilisation de documents de gestion de projet**, une **boîte à outils pour les chefs de projets qui se veut flexible et adaptable à la taille du projet**.

Etant une **formation extrêmement reconnue et abordant une multitude de de sujets différents** il est donc évident qu'**un titulaire peut se plier à un grand nombre de situations ainsi que de domaines différents**. En effet, la certification permet de tester les capacités ainsi que la capacité d'adaptation des chefs de projet sans distinction au niveau du domaine auquel ils appartiennent.

On peut l'utiliser dans **divers domaines** tels que...



Aérospatial



Consulting



Assurances



Ingénierie



Finance



Santé



Télécommunication



Education

UNE SOURCE DE MOTIVATION

Véritable atout pour les projets entrepreneuriaux et acteurs indispensables au fonctionnement d'une entreprise, les chefs de projets certifiés PMP® se voient rapidement offrir de nouvelles opportunités d'évolution au sein même de l'entreprise à laquelle ils appartiennent.

La certification PMP® offre en plus des opportunités de développement et de carrière à l'international ! Rien de mieux pour prouver sa valeur avant de rejoindre une entreprise dans un autre pays et être en adéquation avec les attentes sur place.



En premier lieu avec les critères pour s'inscrire, les recruteurs savent déjà qu'ils ont affaire à quelqu'un d'expérimenté qui maîtrise les bonnes pratiques du management projet et en second lieu, qu'il est impliqué dans son évolution.

Ensuite, elle permet au titulaire une reconnaissance parmi ses pairs concernant ses compétences en Gestion de projet.

Enfin, comme la distinction PMP® est internationalement reconnue, elle renforce la réputation de l'entreprise qui travaille avec quelqu'un qui a ce titre.





L'ASSURANCE D'UN SALAIRE EN ADEQUATION AVEC VOTRE EXPERIENCE ET VOTRE NIVEAU CONNAISSANCES



De nombreuses études ont été faites sur les **répercussions positives de la certification PMP® et le salaire** en fait partie intégrante.

Prenons par exemple l'étude menée par 9th qui montre que **les titulaires de la certification PMP® obtiennent une augmentation de plus de 20%** par rapport à leurs confrères non certifiés.

Ces chiffres sont confirmés par l'étude du PMI : "Project Management Salary Survey". Il s'agit du compte rendu d'une enquête par semestre sur les salaires des gestionnaires de projet. Ce rapport recense les différences de salaire liées à la certification sur 37 pays et montre que les salaires des **titulaires de la certification PMP® sont supérieurs de 23%** par rapport à leurs confrères non certifiés. Il mentionne pour chaque poste les salaires envisageables et permet donc aux candidats de savoir vers quoi ils s'engagent ainsi qu'aux entreprises combien elles doivent sûrement verser pour embaucher un titulaire d'une telle certification. Bien que dans la majeure partie des cas cette certification soit avantageuse sur la question du salaire, le taux d'augmentation varie énormément selon le pays.

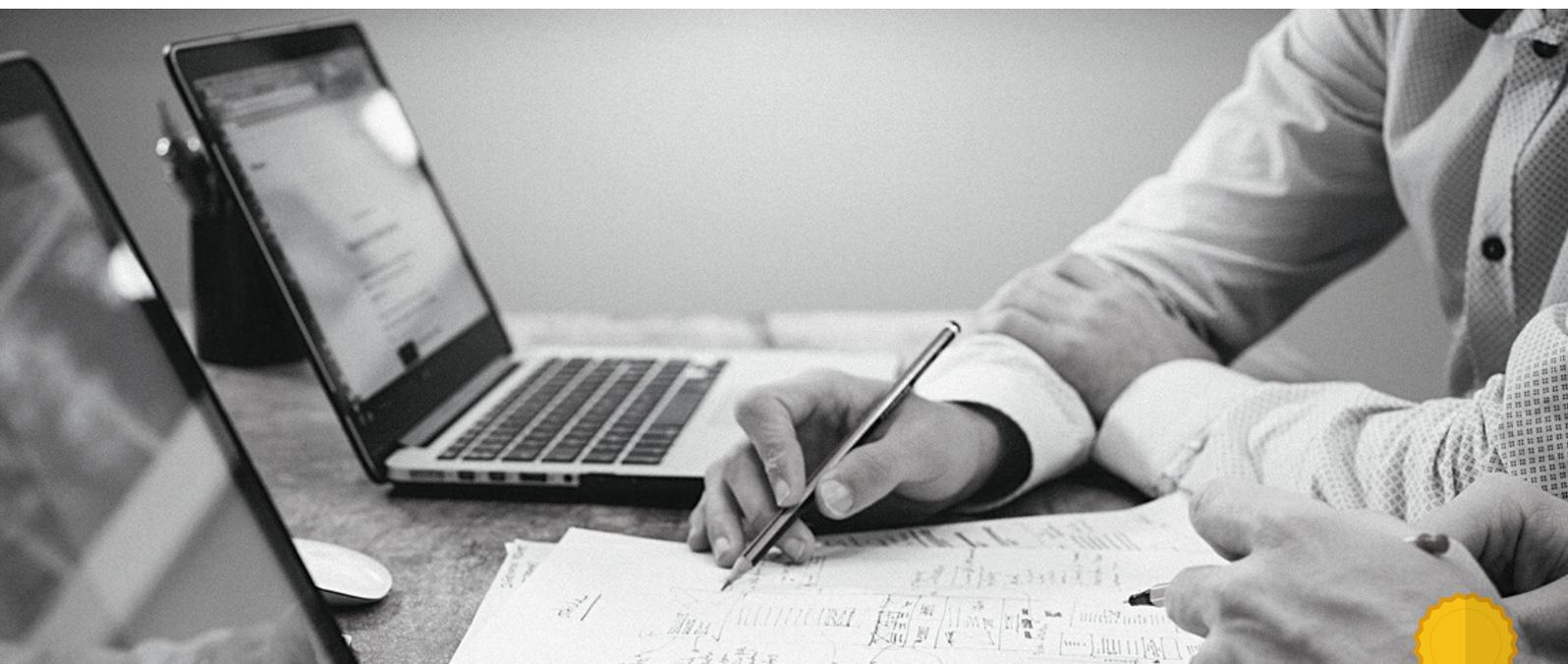
Avec une telle hausse il serait dommage de ne pas investir dans une bonne préparation pour réussir l'examen, non ?

UNE EXPERTISE RECONNUE EN MANAGEMENT DE PROJET

En plus d'enrichir son panel de formations ainsi que ses compétences, la certification permet **d'acquérir de la légitimité vis-à-vis de son équipe mais aussi auprès de son employeur.**

En effet, l'examen permet aux Chefs de Projets d'être évalués sur leurs compétences ainsi que leur expérience, ce qui certifie qu'ils excellent dans leur profession dans tous les domaines de la gestion de projet.

Quoi de mieux pour diriger une équipe que la certification d'avoir toutes les compétences et l'expérience d'un bon Chef de projet ? Quoi de mieux pour un recruteur qu'un Chef de projet certifié par une entité aussi connue que le PMI ?



Cette reconnaissance individuelle vous permet entre autre...

- De **mettre en avant votre compétence d'expert** au sein d'une entreprise
- D'**avoir une expertise** qui prend en compte les dernières bonnes pratiques du management de projet
- D'**accélérer votre développement professionnel**
- D'**acquérir un langage commun** avec les parties prenantes d'un projet
- Avoir une **meilleure compréhension des processus** du management de projet dans l'entreprise



UNE MAITRISE DE L'APPROCHE AGILE ET DE SON EVOLUTION

Vous avez sûrement déjà entendu parler de **l'approche Agile** tant elle est utilisée dans le milieu professionnel depuis maintenant plusieurs années.

Une étude récente du PMI met en avant la **mise en œuvre de l'agilité dans au moins 50% des projets** tous domaines d'activité confondu. C'est d'ailleurs pour cela qu'**aujourd'hui 50% des questions à l'examen PMP® portent sur des approches hybrides et agiles.**

Préparer la certification PMP® permet aux candidats :

- De **connaître l'agilité, ses principes, ses acteurs, sa mise en œuvre**
- D'enrichir sa **connaissance des bonnes pratiques Agile**
- De **valider sa compétence et son expertise agile** dans l'entreprise

La certification PMP® est donc aujourd'hui un **gage de maîtrise de l'agilité.**

En effet, le **PMI est aujourd'hui un acteur majeur de l'approche agile.** Il propose par exemple, depuis de nombreuses années une certification reconnue internationalement sur l'agilité PMI-ACP (Agile Certified Practitioner). Cette offre de certification agile est aujourd'hui **enrichie par plusieurs certifications sur l'agilité à l'échelle au travers de l'approche Disciplined Agile.**

Par ailleurs, le PMI anime de nombreux séminaires avec des acteurs majeurs de l'agilité et propose de nombreuses publications, notamment l'ouvrage Agile Practice Guide, une synthèse des bonnes pratiques agiles qui fait aujourd'hui référence dans le monde du management de projet. On retrouve également sur les bases de connaissances en ligne du PMI des retours d'expérience, vidéos, podcasts, ...



MERCI POUR VOTRE LECTURE !

SI VOUS AVEZ LA MOINDRE
INTERROGATION :
DELF@DELF.FR

WWW.DELF.FR

Tél : 01 53 63 37 87

12 rue Maison Dieu, 75014 Paris